

PERSPECTIVES

DEVELOPPEMENT URBAIN NIDAU



4 HISTOIRE: Naissance de la vieille ville de Nidau

8 «STEDTLI»: Davantage de
marge de manœuvre!

13 QUESTIONNAIRE: Qu'en pensez-vous?

RÜCKSEITE: PERSPEKTIVEN -
Stadtentwicklung Nidau



STADT NIDAU



Aperçu Photo : Anita Vozza
Nidau, Uferweg: nouvelle
construction avec entrée latérale.



EDITORIAL

Chères Nidowiennes, chers Nidowiens,

Je trouve notre vieille ville un vrai bijou. Les maisons au long passé ont une âme, du caractère et nous parlent de notre histoire et de nos origines. Classées patrimoine culturel, les vieilles villes sont heureusement bien protégées en Suisse aujourd'hui. Et celle de Nidau en fait évidemment partie.

Les habitants de notre «Stedtli» ont cependant une vision des choses un peu plus nuancée. Ainsi, un commerçant voudrait par exemple agrandir son siège, un propriétaire de maison aménager son grenier inutilisé ou installer des panneaux solaires sur son toit. Cela n'est pas ou difficilement faisable aujourd'hui. C'est dangereux car la vieille ville doit pouvoir continuer à se développer en harmonie avec ses habitants. Si tel n'est pas le cas, plus personne ne voudra tôt ou tard encore y vivre et y travailler.

Ne laissons pas aller les choses jusque là. C'est pourquoi le Conseil municipal a élaboré de nouvelles dispositions en matière de construction et d'exploitation qui agrandissent la marge de manœuvre des riverains de la vieille ville et renforcent en même temps la protection des monuments historiques. Je crois que notre proposition, à propos de laquelle vous pouvez maintenant donner votre avis, va dans la bonne direction.

«Le présent est le futur souvenir», a dit un jour un esprit éclairé. Il ne fait aucun doute que les générations futures vont un jour elles aussi juger nos actions de manière critique. Faisons donc en sorte de concevoir l'avenir de notre «Stedtli» de façon responsable et avec optimisme.

Adrian Kneubühler,
Maire de Nidau

P.S.: Votre avis nous intéresse. Adressez-nous vos suggestions à info@nidau.ch ou Ville de Nidau, Schulgasse 2, Case postale 240, 2560 Nidau

IMPRESSUM

Le magazine Perspectives paraît plusieurs fois par an. Tous les articles sont protégés par le droit d'auteur. Toute utilisation sans autorisation de l'éditeur est interdite et répréhensible. C'est notamment valable pour les photocopies, traductions, microfilms et le traitement pour des systèmes électroniques et multimédia.

Editeur Ville de Nidau, Schulgasse 2, Case postale 240, CH-2560 Nidau; www.nidau.ch, info@nidau.ch

Direction Chancellerie communale de Nidau

Textes/rédaction textatelier.ch, rue de l'Elfenau 5, 2502 Bienne, www.textatelier.ch

Photos Anita Vozza

Conception graphique/mise en page virus Ideenlabor AG, rue du Cornouiller 6, Case postale, 2500 Bienne 4, www.virusad.com

Impression witschidruck, Martiweg 3, 2560 Nidau



Histoire de la ville | La vieille ville hier et aujourd'hui


«C'ÉTAIT L'ESPRIT DE L'ÉPOQUE»

L'ancien maire Robert Liehti est un connaisseur passionné de l'histoire de la ville de Nidau. Ce qui ne veut toutefois pas dire qu'il vit dans le passé.

Certes, il n'est pas historien. Robert Liehti a exercé la profession de notaire et longtemps été engagé dans la vie publique pour avoir présidé la ville entre 1982 et 1993. Mais son enthousiasme pour l'histoire du «Stedtli», comme les Nidowiens appellent affectueusement leur vieille ville, est cependant bien plus qu'un simple hobby – c'est une passion à laquelle il consacre beaucoup de temps depuis son départ à la retraite. Il est entre autres président de la fondation Nidauer Chlouser-

bletter dont les publications éponymes offrent régulièrement de nouveaux regards fascinants sur le passé de Nidau. Pour qui désire savoir comment est née la vieille ville historique trouvera par conséquent l'interlocuteur idéal en la personne de Robert Liehti. Et ce qu'il ne sait pas se trouvera sûrement dans l'un des nombreux ouvrages de sa bibliothèque.

A propos de la vieille ville: quel est au fond l'âge des façades et des toits que nous voyons aujourd'hui? Datent-ils du Moyen Age? N'exagérons rien, la petite ville historique n'est pas aussi vieille que ça. Robert Liehti rappelle ses débuts modestes avec une tour en bois érigée vers 1140 qui a été entourée de murs au XIIIe siècle avant d'être progressivement transformée en château tel que nous le connaissons aujourd'hui. Pendant le haut Moyen Age, une petite colonie avait été construite au



Robert Liechti s'engage avec passion pour éclaircir les Nidowiennes et les Nidowiens sur l'histoire de leur vieille ville.

sud du château. Le comte Rudolf III l'a protégée en faisant construire en 1338 un vaste mur d'enceinte. A l'intérieur de cette enceinte, Nidau a continué de se développer jusqu'à il y a environ 150 ans – mais guère au-delà. La structure du lotissement est restée stable: au nord se trouvait le château, au sud deux rangées de maisons le long de la large route avec trois ruelles latérales (aujourd'hui Weyermattstrasse, Mittelstrasse et Schulgasse). Et voilà le vieux Nidau achevé avec ses 90 immeubles où vivaient vers 1850 un peu plus de 600 personnes seulement.

Des jardins pour l'autosubsistance

Les maisons initialement construites en bois n'ont pas survécu à quatre terribles incendies de la ville. «La plus ancienne

maison existant encore est sans doute l'immeuble situé à la Hauptstrasse 38 qui abrite aujourd'hui la papeterie Reiner», pense Robert Liechti. Elle date du XVI^e siècle quand des maisons en pierre à deux étages ont pris la relève des maisons à colombages avec des toits en bardeaux. La plupart a par la suite été transformée, surélevée ou entièrement reconstruite et c'est essentiellement au XVIII^e et XIX^e siècle que la vieille ville a progressivement adopté son «visage» actuel. Les cours et les jardins derrière les maisons ont en revanche survécu, surtout le long de la Zihlstrasse et du Knettnauweg. C'est ici que les habitants qui exerçaient pour la plupart une activité artisanale faisaient un peu de culture jardinière et d'élevage de petits animaux pour l'autosubsistance. Chaque maison possédait aussi une bande étroite de pâturage de l'autre côté de la Thielle, dans les Weidteile.

Mais le vieux Nidau a surtout été marqué par l'eau. Seule rivière d'écoulement du lac de Biemme, la Thielle passait tout en largeur et en puissance près de la ville et constituait une voie de trafic essentielle, Nidau étant un important lieu de transbordement. A cela s'ajoutaient différents autres plans d'eau autour du château et des murs d'enceinte. Ils ont cependant été successivement asséchés et remblayés à partir de 1868 dans le cadre de la correction des eaux du Jura. Lorsque le niveau du lac avait baissé de 2,20 mètres et que les environs de la vieille ville étaient complètement asséchés a débuté un développement fulgurant. Sur le terrain récupéré du Strandboden (où est aujourd'hui prévu le projet Agglolac), toute une série d'entreprises industrielles sont venues s'installer et →



Beaucoup d'espace, zéro trafic et renfermé sur soi-même grâce à deux portes: Nidau il y a environ 200 ans (détails de deux peintures d'un artiste inconnu dans la salle du Rathaus). A gauche: vue vers le nord sur l'ancien Stadthaus et l'arc de portail. A droite: vue vers le sud sur l'Obertor.

→ de nouveaux immeubles locatifs ont été construits autour de la vieille ville. En 1910, Nidau comptait déjà 1774 habitants.

Se débarrasser des vieilleseries!

Comme d'habitude à l'époque, on n'a guère ménagé la substance architecturale historique quand celle-ci obstruait le développement urbain. Dès 1829, on s'est ainsi débarrassé de la porte de la ville dans la rue principale entre l'actuelle bibliothèque et la BCBE (Obertor) suivi peu après par le déboulonnement de l'arc de portail à la sortie nord de la ville. Mais ce qui a encore plus changé le caractère de la vieille ville, complètement tournée vers l'intérieur, a été l'extension des accès à la ville près du Stadthaus (reconstruit en 1895) et de l'immeuble de la BCBE. «Cela a complètement déchiré la vieille ville auparavant refermée sur elle-même», regrette Robert Liechti. «En l'espace de seulement 20 ans, les conditions ont été créées pour laisser le libre passage au trafic motorisé à travers la ville.» Avec les conséquences que l'on connaît et dont Nidau continue de souffrir. «Mais je ne veux pas en incriminer la faute aux habitants d'autrefois, c'était simplement l'esprit de l'époque. On voulait faire de la place en se disant: débarrassons-nous des vieilleseries!»

En tant que maire de la ville, Robert Liechti a sans cesse plaidé en faveur d'un contournement de Nidau. Une solution libérant

efficacement la ville du trafic transitaire était d'ailleurs à un certain moment sur le point d'être mise en pratique. Mais la construction de la branche ouest de l'A5 a été retardée et de nouvelles prescriptions et normes en matière de construction autoroutière sont entrées en vigueur qui ont eu pour conséquence que l'entrée du tunnel près de la gare ASm serait devenu un véritable monstre. En 2010, Nidau s'est opposé avec succès à ce projet. On envisage maintenant de contourner Nidau par le tunnel de Port. Robert Liechti reste cependant sceptique: «Le tunnel de Port à lui seul ne suffit pas à résoudre le problème du trafic routier à Nidau. La vieille ville ne sera vraiment désengorgée que lorsqu'on aura rendu la traversée des voitures plus difficile.»

Commencée par la construction du château, la conversation se termine par le sujet brûlant du trafic. Ce sera aux successeurs de Robert Liechti de trouver les solutions appropriées et de les mettre en œuvre. L'ancien maire suit l'évolution avec beaucoup d'intérêt et espère une issue heureuse de l'histoire qui a conduit Nidau des profondeurs du Moyen Age à notre époque moderne turbulente.

i Les Nidouer Chlouserbletter paraissent tous les deux ans en décembre et sont disponibles à la bibliothèque communale, à la papeterie Reiner et chez Kumulus.



LES MAISONS DE NIDAU ET LEURS HABITANTS

«La ville même n'est constituée (à l'exception de quelques maisons des deux côtés de l'église en direction du lac) que d'une rue pavée plus large que toutes celles que nous avons à Göttingen», écrivait le professeur allemand Christoph Meiners dans ses «Lettres sur la Suisse» (1786) après avoir séjourné quelque temps à Nidau. «Les maisons ont presque toutes l'allure d'être neuves», poursuivait-il. S'élevant sur trois étages, «leur toit surplombe partiellement la rue». Vers 1760, le greffe municipal et chroniqueur Abraham Pagan avait lui aussi remarqué qu'on n'avait pas coutume de construire plus que deux étages (il ne comptait pas le rez-de-chaussée). Pagan précisait que les fondations des bâtisses reposaient sur des pilotis restés en partie intacts durant des siècles. Plus loin: «Dans les vieilles maisons, les chambres inférieures sont trop basses; ceux qui en construisent de nouvelles doivent aujourd'hui les surélever pour prévenir des inondations.» Bien que la ville n'était pas particulièrement menacée des crues, les flots de la Thielle semblent tout de même parfois avoir débordé.

Une enquête menée en 1798 pendant la République helvétique a recensé tous les hommes de plus de 20 et a fourni de précieuses informations sur les diverses activités professionnelles des Nidowiens. Ils exerçaient notamment les métiers de teinturier, tisserand, couturier, tanneur, cordonnier, serrurier, charpentier, ébéniste, paysan, boucher, boulanger, commerçant et aubergiste. La population comptait aussi deux maîtres d'école, un «Doctor», un «Chirurgus», deux forgerons et différents fonctionnaires. Signalons qu'un seul parmi les 101 hommes répertoriés était âgé de plus de 70 ans. Enfin, 18 adultes de Nidau étaient absents pendant le sondage et se trouvaient entre autres aux Indes, à Lisbonne et à «Losanen» (Lausanne), étaient engagés comme mercenaires dans des armées étrangères ou faisaient le tour de compagnon. (Source: Nidauer Chlouserbletter, 1998)



Aménagement local | Plan de zone partiel pour la vieille ville

DAVANTAGE DE MARGE DE MANŒUVRE POUR NIDAU

La vieille ville de Nidau doit pouvoir continuer à se développer à l'avenir. Le plan de zone partiel indique la voie à suivre.

Le trafic routier ne s'arrête pratiquement jamais au centre ville et près du château. Mais à quelques encablures de là, à la Zihlstrasse, Nidau présente un visage nettement plus romantique. L'eau de la Thielle coule impassiblement, les cyclistes et piétons ont plus ou moins la rue pour eux seuls, le calme règne dans les arrière-cours des maisons de la vieille ville. On a l'impression que le temps s'est immobilisé. Aussi idyllique que puisse paraître la face cachée du «Stedtli», l'accumulation de garages et d'entrepôts ne donne pas une image particulièrement attractive. A vrai dire, le périmètre le long de la Zihlstrasse est

une opportunité manquée. L'emplacement privilégié offrirait en effet suffisamment de place pour abriter des habitations pourvues d'une grande qualité de vie – proches du centre, calmes, avec vue sur l'eau. Il n'existe entre-temps presque plus de «terres en friche» comparables à Nidau.

Le potentiel inexploité dans la cité est depuis longtemps déjà un sujet politique brûlant. «Densification de l'exploitation» est par conséquent un mot clé qui y gagne sans cesse en importance. On entend par cela rien d'autre que de mieux utiliser l'espace disponible. Ce qui serait possible à la Zihlstrasse (voir page 12) vaut également pour le cœur de la vieille ville. Ce sont surtout les commerçants qui y sont installés qui ont l'impression qu'on leur met sans cesse des bâtons dans les roues. En effet, les règlements en vigueur sur les constructions ne permettent pratiquement

plus aucun changement. Il serait donc grand temps d'adapter les dispositions légales aux besoins de notre époque. C'est précisément l'objectif du «Teilzonenplan Altstadt TZP» (plan de zone partiel vieille ville PZP) qui est censé remplacer la planification de 1986. Le PZP concerne toute la vieille ville historique ainsi que des périmètres adjacents – du Stadtgraben à l'ouest jusqu'à la Zihlstrasse à l'est, et de la gare ASm au sud jusqu'au château au nord. Les innovations ont également des conséquences sur le règlement de construction à Nidau qu'il va falloir adapter. La population est invitée à s'exprimer sur les propositions du Conseil municipal (voir questionnaire au milieu de la brochure).

Tuiles plates et panneaux solaires

Citons l'une des phrases clés du règlement de construction révisé: «Les constructions dési-

Oasis naturelle idyllique entre la vieille ville et la Thielle: la «ceinture verte» (voir texte page 12) fait depuis des siècles partie du «Stedtli».



gnées comme protégées par le plan de zone partiel sont des monuments historiques dans le sens de la législation sur les constructions.» Autrement dit: la structure et le patrimoine historique qui se sont développés au cours des siècles doivent être protégés et le caractère de la vieille ville doit être préservé. Les critères auxquels sont soumises les bâtisses protégées sont d'autant plus sévères. Ainsi, les toits doivent impérativement être couverts de tuiles plates, les volets des fenêtres être en bois et seules les fenêtres à croisillons sont autorisées. D'autres prescriptions concernent les vitrines, les entrées d'immeubles ou encore les ouvertures sur le toit.

Le règlement de construction n'est cependant pas seulement constitué d'interdictions et de restrictions, mais montre également les changements qui seront à l'avenir autorisés dans la vieille ville. Les installations solaires sur les toits représentent un exemple pertinent. Rien à redire contre elles si elles ne dérangent pas l'aspect général du «Stedtli». La nouvelle disposition concernant les étages sous les toits devrait particulièrement intéresser les propriétaires fonciers qui seront autorisés à l'avenir à réaménager le «pigeonnier». Cela va absolument dans le sens de la «densification intérieure» des zones d'habitation existantes. Mais ce qui est transformé ou réaménagé doit être de grande qualité.

«Sacs à dos» pour une vieille ville vivante

Peu importe son âge – une ville qui ne se développe pas n'a aucun avenir. Ces dernières années, des commerçants de la vieille ville ont à plusieurs reprises fait part de leur projet d'agrandir leur local. Le plan de zone partiel montre à présent la voie à suivre. Concrètement, il doit être possible à l'avenir de réaliser de soi-disant «construction sac à dos» à l'arrière de la rangée d'immeubles à l'ouest de la vieille ville, de la Weyermattstrasse au nord jusqu'à la Mittelstrasse au sud. Les bâtisses historiques de la vieille ville se verraient ainsi accrocher à leur «dos» des annexes modernes d'un étage. Il va de soi qu'une telle combinaison entre ancien et nouveau exige beaucoup de doigté. Le plan de zone partiel en fixe les

principes essentiels qui concernent notamment la surface exploitable maximale, les places de stationnement (parking souterrain!) ou encore la part d'espace vert. Mais avant de pouvoir démarrer les travaux, il va falloir définir avec exactitude les détails du plan de quartier. Des dispositions similaires seront également valables dans la zone entre la Weyermattstrasse et la Schlosstrasse même si aucune «construction sac à dos» n'est prévue ici.

Une place de marché comme portail de la ville

Hormis le cœur historique, le plan de zone partiel inclut également certaines zones adjacentes. Le périmètre de la gare, au sud du centre ville, est d'une importance particulière. Aujourd'hui, cette zone de banlieue est malheureusement peu attractive, étant surtout marquée par l'intense trafic routier et par des immeubles individuels (comme le bâtiment bleu ASm) qui semblent avoir atterri ici par hasard. Les Nidowiens sont d'ailleurs unanimes pour dire que cette zone ne donne pas «une bonne première impression» de la vieille ville. Les projets de constructions d'immeubles locatifs et commerciaux n'ont cependant pas abouti à ce jour. Le plan de zone partiel PZP prend un nouvel élan pour y parvenir. Comme pour les «constructions sac à dos», les détails devront être réglés par un plan de quartier ultérieur. Mais la direction à prendre est donnée. Trois éléments principaux se détachent: un complexe compact incluant des logements, des commerces, des services et un garage souterrain, une réduction et simplification des surfaces réservées au trafic (route et rail) ainsi qu'une place de marché.

Une place de marché à l'entrée de la vieille ville? Pour l'instant, un tel projet est difficilement imaginable mais à long terme, l'actuelle place de la bibliothèque et le périmètre devant la BCBE pourraient parfaitement s'y prêter – à condition toutefois que l'on arrive à réduire sensiblement le trafic sur la rue principale qui traverse la future place de marché. Le projet ne sera toutefois d'actualité qu'après l'ouverture du tunnel de Port qui désengorgera Nidau →

Aujourd'hui zone de transit indéfinissable, à l'avenir un complexe locatif et commercial moderne avec une place de marché à l'entrée de la vieille ville.



«ESPACE VITAL NIDAU»

Règlement de construction, plan de zones et plans directeurs forment ensemble la «réglementation fondamentale en matière de construction» de chaque commune. Mais l'aménagement local ne concerne pas seulement les instruments techniques qui permettent de réguler l'activité de construction. L'aménagement local représente aussi la stratégie de développement d'une commune. Il s'agit d'harmoniser des domaines aussi différents que la planification de l'habitat, des transports, du paysage, des finances et de l'énergie ainsi que de nombreuses tâches incombant aux communes.

L'aménagement local en vigueur à Nidau a plus de 30 ans. Une révision totale est pour différentes raisons depuis longtemps indispensable. De grands projets, comme la branche ouest de l'A5, le Regiotram et Agglolac, n'étaient en effet pas encore d'actualité à l'époque ou à peine. Sans oublier qu'entre-temps, de nombreuses lois ont été révisées fondamentalement aux niveaux cantonal et fédéral. C'est pourquoi le Conseil de ville a décidé en septembre de soumettre l'aménagement local de Nidau à une révision totale. Le Conseil communal a déjà préparé le terrain en se focalisant sur les forces et les faiblesses de Nidau. Il en a résulté la charte «Lebensraum Nidau» (Espace vital Nidau) composée de trois éléments :

Caractère de Nidau: Quelles sont les caractéristiques de la ville et des différents quartiers? Qu'est-ce qui est bien et

qu'est-ce qui ne l'est pas? Quels risques comporte le futur développement et quelles opportunités offre-t-il?

Objectifs du développement territorial: Ici, on détermine par exemple quelles régions sont censées être réaménagées et mises en valeur et lesquelles doivent à tout prix être conservées dans leur état actuel. Le sujet de la direction à prendre pour la planification du trafic est également abordé.

Charte urbanistique: Des concepts stratégiques sont élaborés pour les régions où il est impératif d'intervenir. Par exemple: «Le raccordement de l'A5 doit être exploité comme une chance urbanistique et les désavantages doivent être minimisés.»

Bientôt déjà, la population aura l'occasion de s'informer de près sur l'aménagement local et de donner son avis sur la stratégie du Conseil municipal. Ce n'est qu'alors que démarqueront les travaux d'adaptation du plan de zone et du règlement de construction. Comme plusieurs années vont s'écouler jusqu'à l'entrée en vigueur des bases de planification révisées, le Conseil municipal a décidé de privilégier la zone où la demande d'intervention est la plus urgente: la vieille ville. Le nouveau plan de zone partiel se laissera cependant intégrer sans problème par la suite dans la réglementation fondamentale révisé en matière de construction.

→ du trafic transitaire. Mais c'est là précisément l'une des tâches du plan de zone partiel: prévoir et déterminer l'évolution à long terme.

Animer l'espace public

En matière de trafic, le plan de zone partiel et le règlement de construction se résument à quelques allusions indirectes. Il est ainsi question de revaloriser l'espace public de la route principale et des rues latérales. Dans sa charte «Lebensraum Nidau» (espace vital Nidau), le Conseil communal a précisé ce que cela pourrait signifier concrètement. Cette charte définit comme objectif important de rendre la fréquentation de la vieille ville plus agréable. En d'autres termes: il s'agit de faire en sorte que les piétons ne soient plus repoussés vers les bords par le trafic ou des voitures en stationnement, comme c'est le cas aujourd'hui. On pourrait déplacer certaines zones de stationnement dans les rues latérales, élargir les trottoirs, optimiser les passages piétons ou encore créer de petites places aux embouchures des rues latérales. Une interdiction pour les camions (exception faite pour les livraisons) est également envisageable tout comme des installations techniques visant à doser le trafic transitaire.

Pour résumer, disons qu'il faut à tout prix exploiter la nouvelle marge de manœuvre qu'offrira l'ouverture du tunnel de Port afin que les piétons et les cyclistes puissent se déplacer

au centre ville avec moins de stress. Il est évident que les commerçants en profiteront eux aussi car Nidau deviendrait un endroit plus attractif pour faire ses achats. Pour l'instant cependant, ce n'est encore qu'une vision utopique et ne fait pas partie du plan de zone partiel. Les mesures évoquées font partie de la planification de l'A5 et sont considérées comme des «mesures d'accompagnement du trafic».

Développement harmonieux

Le plan de zone partiel de la vieille ville est aussi un signal lancé à la population et aux commerçants de Nidau pour indiquer que le développement du «Stedtli» doit se poursuivre. Des constructions supplémentaires et de nouvelles utilisations sont possibles et même désirables pour autant qu'elles s'insèrent harmonieusement dans l'image historique de la localité. Car la densité des constructions déjà sensible aujourd'hui et les strictes dispositions de protection ne signifient pas que la vieille ville est un musée en plein air. Il s'agit d'éliminer les points faibles et de développer les forces. Et la population est tout à fait consciente du fait que Nidau compte beaucoup de points forts.

i Une documentation détaillée sur le plan de zone partiel est téléchargeable sur le site www.nidau.ch

Eléments centraux du plan de zone partiel pour la vieille ville: front aquatique le long de la Thielle (rouge), «constructions sac à dos» à l'ouest de la vieille ville (jaune), réaménagement de la gare ASm (violet), «ceinture verte» (vert).



Une opportunité s'offre le long de la Zihlstrasse pour créer un nouvel espace habitable à un emplacement attractif.

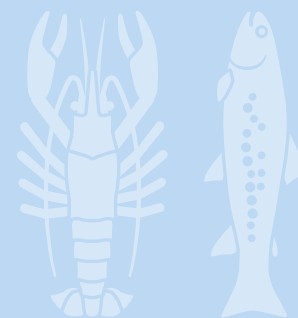


FRONT AQUATIQUE ET CEINTURE VERTE

Le développement le long de la Zihlstrasse constitue l'objet «Zone spéciale Thielle» qui fait partie du nouveau plan de zone partiel de la vieille ville. Le Conseil municipal envisage d'y faire construire des immeubles abritant des logements, des commerces et des services. Afin d'obtenir un résultat de grande qualité, toutes les nouvelles constructions doivent respecter des consignes strictes: la hauteur côté Zihlstrasse est fixée à 10 mètres au maximum (deux étages, plus éventuellement un attique) tandis qu'elle ne doit pas dépasser 8,5 mètres côté vieille ville (deux étages sans attique). Le toit doit impérativement être plat et s'il n'y a pas d'attique, toute la surface du toit peut être utilisée comme terrasse. On propose par ailleurs une méthode de construction compacte. A long terme naîtra donc le long de la Thielle un «front aquatique» imaginable par exemple sous forme d'une rangée de maisons attenantes et seulement coupée par le passage du Schalgässli.

Il en résultera une image moderne et variée grâce aux maisons individuelles qui formera un contraste saisissant par rapport à la vieille ville juste derrière.

Une place importante à l'intérieur du plan de zone partiel revient aussi à la «ceinture verte». Elle concerne le domaine des arrière-cours majoritairement en friche des maisons à l'est de la vieille ville ainsi que des jardins côté du Knettnauweg. Etant une propriété privée, ces espaces peuplés de vieux arbres resteront inaccessibles au public à l'avenir. Il est néanmoins important de préserver le caractère de cette idylle verte. Il faut donc faire en sorte que rien n'y soit construit (sauf de petites remises). Par ailleurs, les arbres vont être officiellement protégés. La part d'espaces verts doit également rester élevée dans d'autres zones marginales de la vieille ville. Derrière la rangée de maisons à l'ouest de la vieille ville, ils doivent ainsi représenter au moins 40 pour cent de la surface totale.



STADT NIDAU

Ville de Nidau
Schulgasse 2 | case postale 240
2560 Nidau | e-mail: info@nidau.ch